

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

## SEANCE DU 07 décembre 2022

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	10

L'an deux mille vingt-deux, le 07 décembre 2022, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe  
IMMER Alain  
MENEHIN Gaël  
SIVEC Jean

DEBAILLEUL Delphine  
OGER Isabelle  
THILL Céline  
VIEIRA Christophe

VALANCE Bénédicte  
WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

GUINDT Philippe

donne pouvoir à M. VIEIRA Christophe

LISTE DES ABSENTS NON EXCUSES :

BRUN Jérôme

REUTER Olivier

PEREIRA Julien

Madame DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance.

Objet : 2022 - 674 Subvention exceptionnelle « matériel » à l'APE de Beyren-Gandren

Considérant une demande de subvention de l'Association des Parents d'Elèves de Beyren-Gandren, par e-mail du 14 octobre 2022 de Madame la Présidente de l'APE, relative à l'achat de gobelets personnalisés, facture n° FA125065 du 17 octobre 2022 de la société L'Atelier du Gobelet d'un montant de 198,00€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve et autorise le Maire à verser :

- Une subvention exceptionnelle « matériel » à l'APE de Beyren-Gandren d'un montant de 100,00€.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 13 décembre 2022

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 13/12/22  
Le Maire,